

sports (l'Humanité 30mai2008)

Restrictions à tous les étages

Budget. Restructuration tous azimuts et baisse générale des crédits en vue pour 2009.

Mâcon, Houlgate, Dinard, Montchanin, Vichy, Prémamanon (centre national de ski nordique), Voiron. Voici, pour les sports, les noms des premières victimes de la réforme générale des politiques publiques (RGPP) décrétée par le gouvernement. Selon nos informations, ces sept centres d'éducation populaire et de sports, ou CREPS, sont dans le viseur du cabinet du secrétariat d'État aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative. Bons à être vendus pour dégraisser le budget de l'État et le recentrer sur ses « coeurs de métier ». Et tant pis si les CREPS organisent la vie sportive et la formation des professionnels.

Mais ça ne s'arrête pas là. Les sports vont aussi voir leurs services déconcentrés s'alléger. Cure d'amaigrissement pour les directions départementales jeunesse et sports et recentrage au niveau régional. Bernard Laporte accélère en fait la politique de dégraissage engagée par son prédécesseur, Jean-François Lamour, qui avait enterré le CREPS de Montry, en Seine-et-Marne, et proposé l'adossement des administrations des sports aux services préfectoraux, avec réduction de leurs missions.

Là où Bernard Laporte « innove », c'est dans les coupes budgétaires. L'enveloppe 2008 votée par le Parlement fin 2007 était déjà bien loin de représenter 3 % du budget de l'État promis par Nicolas Sarkozy avant son élection. Mais Bercy est repassé derrière. D'où la lettre envoyée le 3 mars par les Sports aux fédérations les informant d'une diminution de 7 % de l'enveloppe consacrée au financement des conventions d'objectifs 2008. Et encore, tout le monde n'a pas reçu cette lettre. La missive a mis en ébullition l'assemblée générale du Comité olympique français le 21 mars dernier, qui, dans le sillage du président de la Fédération d'athlétisme, Bernard Amsalem, a demandé un Grenelle du sport. Avec remise à plat du financement du sport et des rôles tenus par l'État, des collectivités locales et des fédérations.

En coulisse, chacun a essayé de défendre sa chapelle. Les fédérations olympiques, pourvoyeuses de médailles et de retombées médiatiques, s'en sont le mieux sorti : - 1 % pour l'athlétisme, - 2 % pour la natation. Mais - 20 % pour la pétanque par exemple. Quant aux fédérations affinitaires (FSGT, UFOLEP...), elles s'attendent à payer le prix fort. Et tant pis pour le sport pour tous. Interrogé hier sur tous ces chamboulements, le cabinet du Secrétaire d'Etat a préféré rester muet.

Stéphane Guérard